



Département de l'Hérault  
**Mairie de Lunas**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 avril 2021  
Membres en exercice : 15

L'an deux mille vingt et un et le quinze avril à 18 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Aurélien Manenc.

**Présents :** Mmes CANTALOUBE. M-E, DECOURSIERE. L, DURUPT. S, CARLES. M, GOVERS. J, TRINQUIER. R-M,

Mrs MANENC. A, CONNAC. J, ACHER. J, MAS.C, TIECHE. M, ANDRIEUX. P

**Procurations :** Mr ASTIER Jérôme à Mr MAS Christian  
Mme CAMPINS Marie-Christine à Mr TIECHE Michel  
Mr THARAUD Didier à Mme CANTALOUBE Marie-Elise

**Secrétaire de séance :** Mme Maria CARLES

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 - Approbation du conseil du 18 mars 2021.
- 2 - Approbation compte de gestion 2020 Budget CCAS et Budget Général
- 3 - Approbation compte administratif 2020 Budget CCAS et Budget Général
- 4 - Affectation de résultat 2020
- 5 - Vote taux d'imposition
- 6 - Subventions aux associations
- 7 - Budget primitif 2021 du CCAS
- 8 - Budget primitif 2021 Général
- 9 - FAIC 2021
- 10 - Convention groupement de commandes téléphonie
- 11 - Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques
- 12 - Motion ligne SNCF
- 13 - Questions diverses.

\*\*\*\*\*

1 - **Approbation du conseil du 18 mars 2021**

A l'unanimité le compte rendu du conseil du 18 mars 2021 est approuvé.

2 - **Approbation compte de gestion et compte administratif 2020 2020 et Budget CCAS**

Monsieur le Maire indique que comme il avait été souhaité lors du vote du budget en 2011, le compte administratif du CCAS de la commune se trouve toujours à zéro.

Il précise qu'il se trouve en parfaite corrélation avec les comptes du trésorier payeur.

Il rappelle que cette décision avait été prise pour des raisons d'économie.

Qu'une ligne « 6713 secours et dots » avait été ouverte au budget général spécialement réservée aux dépenses du CCAS de la commune.

Que cette ligne « 6713 secours et dots » sera bien entendue reconduite pour 2021.

Monsieur le maire quitte l'assemblée

Le conseil passe au vote,

A l'unanimité le conseil approuve le compte de gestion et le compte administratif du Budget CCAS 2020.

### 3 – Approbation compte de gestion et compte administratif 2020 Budget Général

Monsieur le Maire et Madame Carles présentent le compte administratif 2020 du budget général de la commune en précisant qu'il est en adéquation avec le compte de gestion fourni par le percepteur :

<b>Section Fonctionnement</b>	
Dépenses de l'exercice	562856.44
Recettes de l'exercice	735924.00
Résultat de l'exercice	173067.56
Résultat cumulé	551240.69
<b>Section Investissement</b>	
Dépenses de l'exercice	310063.61
Recettes de l'exercice	141412.36
Résultat de l'exercice	-168651.25
Résultat cumulé	-142488.09
<b>Section Investissement + Section Fonctionnement</b>	
Résultat de l'ex inv + fonct	4416.31
Résultat cumulé inv + fonct	408752.6

Monsieur le maire quitte l'assemblée

Le conseil passe au vote.

A l'unanimité le compte administratif 2020 de la commune est approuvé.

### 4 – Affectation de résultat 2020

Monsieur le maire propose d'affecter au budget primitif général 2021, les résultats du compte administratif comme suit :

<b>Fonctionnement</b>		
Résultat de clôture 2019	378173.13	
Part affectée à l'investissement	0	
Résultat 2020	173067.56	
Résultat de clôture 2020	<b>551240.69</b>	
<b>Investissement</b>		
Résultat de clôture 2019	26163.16	
Résultat 2020	-168651.25	
Résultat de clôture 2020	<b>-142488.09</b>	
<b>Affectations des résultats – BP 2021</b>		
Investissement Dépenses	<b>001</b>	142488.09
Investissement Recettes	<b>1068</b>	142488.09
Fonctionnement Recettes	<b>002</b>	408752.60

A l'unanimité le conseil adopte les propositions d'affectation de résultat 2020 sur le budget général 2021 ci-dessus énoncées.

### 5 – Vote taux d'imposition

Monsieur le maire instaure une discussion sur la possibilité de faire varier les taux d'imposition.

Après débat et analyse des travaux de la commission finances, il est proposé d'augmenter uniquement les taux d'imposition de la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti de 2 % pour l'année 2021 et de passer au vote.

15 voix Pour + 2 % d'augmentation des taux d'imposition en 2021 :

Le tableau ci-dessous est ainsi accepté par le conseil :

	Anciens taux	Augmentation	Nouveaux taux
Foncier bâti	37.13	2 %	37.87
Foncier non bâti	45.64	2 %	46.55

## 6 – Subventions aux associations

Madame Carles indique que plusieurs associations de la commune ont sollicitées une subvention pour l'année 2021.

Après discussion, le conseil décide à l'unanimité de maintenir son soutien au milieu associatif et d'octroyer les subventions pour l'année 2021 ci-dessous.

Associations	Subventions accordées
Les Amis de Lunas	650
Les Compagnons du Sens	300
La Boule Joyeuse	300
Ass Communale de Chasse	150
Diane de Caunas	150
Diane de Taillevent	150
Diane Roc du Camel	150
Taill'Aventure	300

## 7 – Budget primitif 2021 du CCAS

Comme il a été indiqué lors du vote du compte administratif 2020 du budget du CCAS, Monsieur le maire indique que pour 2021, il n'est pas nécessaire de voter un budget primitif étant donné que la ligne « 6713 secours et dots » a été créée sur le BP général de la commune.

A l'unanimité le conseil accepte pour des raisons d'économie, de maintenir le budget CCAS de la commune à zéro euro et de le remplacer par la ligne « 6713 secours et dots » sur le budget primitif général 2021 de la commune.

## 8 – Budget primitif 2021 Général

Suite à la présentation des grandes lignes budgétaires par Madame CARLES, monsieur le maire propose de voter le budget ci-dessous en tenant compte de la ligne budgétaire 6713 pour le CCAS.

<b>BUDGET GENERAL</b>		
	Dépenses	Recettes
Crédit de fonctionnement	1121447.73	712695.13
Résultat reporté 002		408752.60
<b>Totaux section fonctionnement</b>	<b>1121447.73</b>	<b>1121447.73</b>
Crédits investissement	621500.13	497129.13
001	142488.09	
Virement section fonct 021		124371.00
1068		142488.09
<b>Totaux section investissement</b>	<b>763988.22</b>	<b>763988.22</b>
<b>Totaux budget général</b>	<b>1885435.73</b>	<b>1885435.73</b>

A l'unanimité le conseil approuve le budget général tel que ci-dessus.

## 9 – FAIC 2021

Mr le Maire indique qu'il est nécessaire de solliciter le Conseil Départemental pour l'attribution du FAIC 2021.

Il propose d'établir un dossier de demande d'aide financière pour des travaux de : Aménagement parvis et auvent salle des fêtes de Lunas/poste et cheminement piétons avec le plan de financement ci-dessous :

Montant des travaux HT	:	58684	euros
Montant FAIC 2021 80 %	:	46947	euros
Montant commune Lunas	:	11737	euros

A l'unanimité le conseil autorise Mr Le Maire à faire la demande de subvention dans le cadre de FAIC 2021 citée ci-dessus afin de financer le projet de : Aménagement parvis et auvent salle des fêtes

de lunas/poste et cheminement piétons et à effectuer toutes les démarches et signer tous documents nécessaires afférents au FAIC 2021.

### **10 – Convention groupement de commandes téléphonie**

Un groupement de commande est institué par la communauté de communes grand orb pour les services de téléphonie et d'accès à Internet en vue d'effectuer des achats correspondant à leurs besoins. Il est prévu une adhésion à la centrale et la mutualisation de l'adhésion Grand Orb prendra à sa charge environ 50% du cout le reste se répartissant au prorata de la population Pour lunas la dépense sera d'environ 80 euros/an.

Après discussion le conseil municipal approuve la constitution du groupement de commandes pour les prestations de service de téléphonie et Internet, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes ainsi que tous les documents nécessaires à la constitution du groupement de commandes.

### **11 – Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques**

Monsieur le maire indique que les collectivités qui ont émis plus de 100 titres en 2020 ou des rôles OMRC, ont l'obligation depuis le 28/02/2021 de proposer à leurs usagers un paiement par internet. Aussi, il est important de mettre en place un dispositif de paiement en ligne. Le dispositif d'encaissement des produits locaux par carte bancaire sur Internet doit permettre de répondre aux attentes des usagers qui souhaitent pouvoir bénéficier comme dans d'autres domaines de la vie courante la possibilité de pouvoir effectuer leurs démarches en ligne et donc de pouvoir payer leurs factures de restauration scolaire ou de loyer sur Internet. En effet, le télé-paiement par carte bancaire sur Internet permet de régler ses factures 24 heures sur 24, sept jours sur sept, sans avoir à se déplacer et ce dans un environnement sécurisé.

A l'unanimité le conseil autorise monsieur le maire à signer la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales avec la DGFIP ainsi que les adhésions à PAYFIP.

### **12 – Motion ligne SNCF**

Monsieur le maire présente une motion demandant au gouvernement d'inscrire le maintien du train TET Aubrac (Clermont-Ferrand – Neussargues – Béziers), la rénovation complète de la ligne et le rétablissement du train de nuit Paris – Clermont Ferrand – Massiac – Neussargues – Saint-Flour – Millau.

- Le conseil accepte la proposition de motion qui vise à
- Rénover la ligne de l'Aubrac de façon complète et durable
- Rénover la caténaire
- Maintenir le train Intercités « Aubrac » en tant que TET, de la compétence de l'État.
- Cadencer le trafic TER
- Rétablir la ligne de train de nuit Paris – Béziers.
- Autoriser et développer le Fret sur toute la ligne
- Maintenir la présence humaine dans les gares et à bord des trains,

### **13 – Questions diverses.**

#### **a) Demande PLAN DE SAUVETAGE suite au GEL du 7 avril 2021**

Monsieur le maire présente une proposition de vœu suite au gel du 7 avril qui a fortement sinistré l'agriculture.

Considérant :

- Toutes les conséquences économiques, sociales et environnementales du gel du 7 avril qui a impacté l'économie agricole sur le territoire National,
- Qu'un grand nombre d'agriculteurs et de vigneronns ne pourront pas faire face, ni à leur besoins en trésorerie, ni à leurs frais d'exploitation nécessaires à la pérennité des cultures, ni aux échéances bancaires, ni au paiement de leurs charges sociales et foncières, ni au remboursement de certains dispositifs,
- Que cette situation est inédite par son ampleur nationale,

- Que l'agriculture est le deuxième PIB de l'Hérault avec 809 millions d'euros, dont 80 % provient de la viticulture,
  - Que cette économie départementale concernant 7.547 chefs d'exploitation et plus de 15.400 emplois salariés,
  - Qu'une large partie des terres agricole et arboricole et notamment les 84.900 hectares de vignobles subiront les conséquences du gel dans des proportions très importantes.
- En regard, des multiples milliards du plan de relance consacré aux autres secteurs économiques et qui étaient nécessaires ; le Conseil Municipal **DEMANDE** au gouvernement la mise en place d'un véritable **PLAN de SAUVETAGE** de l'agriculture avec des règles adaptées s'écartant de la complexité de certains dispositifs existants annihilant toute éligibilité.

**b) Avancement du programme des travaux d'installation de la fibre optique**

Il est fait état de difficultés de connexion internet dans les hameaux. Un courrier sera adressé au département pour connaître le calendrier des travaux pour la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.